



Délibération n°2024-I-31

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 4 avril 2024

OBJET : Echange de parcelles rue du Moulin

Nombre de conseillers	
En exercice	19
Présents	12
Représentés	04
Votants	16

Vote du conseil municipal	
POUR	16
CONTRE	0
ABSTENTIONS	0

L'an deux mil vingt-quatre, le quatre avril, à dix-neuf heures et quinze minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué le vingt mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jacques GOMBAULT, Maire.

Etaient présents : Jacques GOMBAULT, Maria-Alexandra GONCALVES, Gérard MARTY, Michel VANIER, Olivier TAIPINA, Lucie PIZZONERO, Martial DUMONT, Michel CARON, Mylène HUEBRA, Frédéric DUBOZ, Christian SELAME, Catherine LOMBARD

Etaient absents représentés :

Violetta DUAULT est représentée par Michel VANIER
Yannick TURMEL est représenté par Lucie PIZZONERO
Christelle VALETTE est représentée par Jacques GOMBAULT
Marie-Pierre BERDAT est représenté par Maria-Alexandra GONCALVES

Etaient absents excusés : Adelette WANET

Etaient absents non excusés : Gaëlle LEQUENNE, Matthieu HERLIN

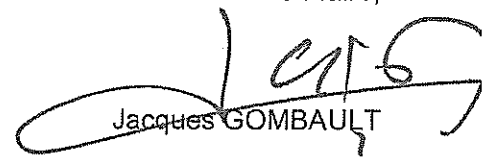
Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal qu'il est nécessaire de procéder à l'échange de la parcelle cadastrée section A 901, appartenant à la copropriété du Moulin d'Ormoys, pour une contenance de 99m², et la parcelle cadastrée section A 898, appartenant à la commune d'Ormoys, pour une contenance de 203m², et à signer l'acte notarié y afférant. (Voir plan annexé)

CONFIRME qu'un avis a été affiché préalablement en mairie, ainsi que les plans, un mois avant la délibération

AUTORISE, à l'unanimité, le Maire à procéder à toutes les démarches administratives nécessaires à l'échange de la parcelle cadastrée section A 901, appartenant à la copropriété du Moulin d'Ormoy, pour une contenance de 99m², et la parcelle cadastrée section A 898, appartenant à la commune d'Ormoy, pour une contenance de 203m², et à signer l'acte notarié y afférant.

Fait et délibéré à ORMOY, les jour, mois et an sus dits. Pour extrait conforme.

Le Maire,


Jacques GOMBAULT

Délibération	
Reçue en sous-préfecture le	23/04/24
Publiée le	23/04/24
Notifiée le	23/04/24